

Nègre de l'usine,  
Forçat de la mine,  
Ilote du champ,

# L'AVANT-GARDE

Lève-toi peuple puissant!  
Ouvrier prends la machine,  
Prends la terre paysan.  
Ch. Keller.

Organe de la Fédération française

de l'Association Internationale des Travailleurs.

Pour toutes communications s'adresser au comp. **Louis Pindy**, fondateur en métaux, rue Fritz Courvoisier 31 Chaux-de-Fonds (Suisse); **autant que possible par l'intermédiaire d'un ami habitant l'étranger.**

## Avis important.

Ensuite d'une décision prise au Congrès de la Fédération française „l'Avant-garde“ servira désormais des abonnements pour la France aux prix suivants :

|                  |           |
|------------------|-----------|
| Trois mois . . . | 2 francs, |
| Six mois . . .   | 4 „       |
| Un an . . .      | 8 „       |

Des numéros d'essai parviendront aux personnes que nous saurons dévouées à la cause ouvrière. Celles de ces personnes qui voudront s'abonner au journal, n'auront qu'à renvoyer au compagnon Pindy le numéro écrit à la main que portait l'exemplaire qu'elles ont reçu, et le montant de leur abonnement en timbres-poste.

## Les élections en France.

Il sera donc dit, qu'en France, tant qu'il restera une faute à commettre, nous nous ferons un devoir de broncher? La logique la plus simple, exigerait après avoir lu le manifeste que l'on se divisât en combattants et en gâteux; nous nous classons en « disciplinés » et en « indisciplinés ». En fait « d'opportunité » nous sommes des héros de « l'inopportunité ».

Une justice à rendre aux divers partis politiques qui vont se battre sur le dos des ouvriers, avec leurs votes et très probablement aussi avec leurs bras, c'est qu'ils ont nettement posé la question. Le parti républicain a déclaré au Maréchal par la bouche de M. Gambetta qu'il faudrait « se soumettre ou se démettre » et le Maréchal a répondu au parti républicain par ce qui sert de bouche à M. de Fourtou qu'il ne se « soumettrait pas aux sommations de la démagogie » et que quand à se démettre, il dirait comme a Malakoff (a beau mentir qui vient de loin!) : « j'y suis, j'y reste! »

Il s'agit donc de se demander, dans la situation actuelle, comment fera le Maréchal pour « rester » et comment nous ferons pour le « démettre ». **Tout est là.**

Pour rester, la Mac-mahonnade, cette camarilla qui tient les ficelles du maréchal, songe-t-elle à s'appuyer sur la loi? il est vrai dans la forme, que le maréchal a été déposé en sentinelle le long du mur de la Constitution jusqu'en 1880, mais à la façon dont on traite l'esprit de la loi, on peut deviner de quelle façon, poussé à bout, on en respectera la lettre. Ce n'est pas sur la loi que l'on s'appuie; on compte sur la force, sur l'armée. L'armée tirera-t-elle sur le peuple? En présence d'un aussi grand courant d'opinion publique, nous espérons que non; mais il nous est cependant impossible d'oublier qu'à l'enterrement de M. Thiers les soldats ont croisé leur bayonnette

en face des poitrines ouvrières. Un cri, un geste, ce je ne sais quoi des foules, et le sang allait couler.

Nous devons donc, dans le choix d'une tactique pour la lutte, nous mettre en présence de cette éventualité: M. de Mac-Mahon emploiera la force.

Que font en semblable occurrence ceux de nos amis les plus énergiques qui ne font pas partie de l'Internationale? Qu'ils nous permettent de le leur dire: ils perdent leur temps à s'occuper de politique électorale, à disputer sur la question de savoir s'il faut être « disciplinés » ou « non-disciplinés » s'il faut voter en bloc pour les 363 ou faire des exceptions, remplacer par exemple dans le 20<sup>e</sup> arrondissement Gambetta-le-moderé par Bonnet-Duverdier-l'énergique. Nous pensons qu'ils feraient mieux de laisser aller à l'urne tous les moutons de panurge — il y en aura toujours assez! — et, regardant en face toute la gravité de la situation, étudier les possibilités de la lutte violente. Car, en définitive, c'est là qu'il faudra en venir.

En face d'un parti réactionnaire qui serait un respectueux serviteur de la loi et s'il suffisait de défendre seulement la forme et le mot de la République, il est évident que cette tactique qui consiste à envoyer en bloc les 363 serait en tous points défendable. D'abord ce serait une leçon au pouvoir, ensuite la majorité que l'on réunirait serait beaucoup plus considérable. Dans ce cas, il faudrait être (si l'on était un politiqueur) un discipliné.

Mais la plupart des électeurs se sentent en face d'un pouvoir personnel qui veut aller jusqu'au bout, et, dans cette occurrence, la faiblesse montrée dans le passé par les 363, les rassure peu pour l'avenir. Ces électeurs deviennent alors des indisciplinés, et ils opposent aux candidatures opportunistes (qui sont dans le moment tout ce qu'il y a de plus inopportun) des candidatures intransigeantes.

Cependant, cette tactique, pas plus que la précédente ne convient, à la situation.

S'agit-il d'un combat légal, parlementaire, entre des citoyens se plaçant sur le terrain de la légalité et un pouvoir respectueux de la loi? l'envoi de députés peut se comprendre. Alors, on peut se demander ce qu'il vaut mieux choisir: telle ou telle nuance.

Mais nous aurons ici un combat violent. Il est probable que de nouveau la crosse de décembre et de brumaire dispersera de l'urne les bulletins des électeurs. L'envoi de députés devient alors parfaitement inutile et surtout la question de leur choix. Qu'importe, en effet, qu'ils restent chez eux, pâles et tremblants; que comme M. Thiers au 2 décembre, ils s'obstinent à vouloir enfileur leurs jambes dans les manches de leur paletot qu'ils prennent pour un pantalon? ou que couvert de calicot tricolore comme Baudin, ils aillent héroïquement, mais pacifiquement et bêtement, mourir, la loi à la main, sur un omnibus renversé? Le résultat n'est-il pas le même? la défaite? Les moindres petits

groupes bien organisés à Lyon, à Paris, à Marseille pour devenir les noyaux du combat feraient bien mieux notre affaire!

N'oublions pas, n'oublions jamais, que les assemblées de 1789, de 1792, de 1793 n'eussent fait aucune bonne besogne, malgré l'énergie de leurs membres et l'éloquence de leurs orateurs, si le peuple n'eut pris la Bastille, n'eut fait le 10 août et n'eut dicté ses votes à la Convention. Ces assemblées n'ont pas fait la révolution; elles l'ont enrégistrée.

L'assemblée de 1877 ne fera pas non plus la république. Le peuple la fera; elle, l'enregistrera.

On écrirait un volume sous ce titre:

**Incapacité des assemblées en temps de révolution.**

## Les deux Congrès.

### II. Congrès de Gand.

(Fin.)

**Questions théoriques.** Il y avait à l'ordre du jour du Congrès de Gand les questions suivantes:

a. Des tendances de la production moderne au point de vue de la propriété. b. Quelle doit être l'attitude du prolétariat à l'égard des différents partis politiques. c. De l'organisation des corps de métiers. d. De la valeur et de la portée sociale des colonies communistes, des sociétés coopératives et autres expérimentations socialistes instituées et fonctionnant dans différents pays.

a. *Des tendances de la production moderne au point de vue de la propriété.* — Sur le côté économique de la question, c'est-à-dire sur presque toute la question telle qu'elle était formulée dans l'ordre du jour, tous les délégués présents étaient parfaitement d'accord. Tous reconnaissaient en effet que la production moderne tend à la concentration toujours plus grande dans les mains d'un nombre toujours plus restreint de privilégiés de toute la richesse sociale. Tous étaient d'accord que là était la cause véritable de toutes les injustices que contient l'organisation actuelle des sociétés. Pour remédier à cet ordre de choses, tous les délégués étaient encore unanimes à demander la propriété collective de toute la richesse sociale. Ce fut seulement sur la question de savoir en quelles mains on déposerait cette propriété collective qu'une divergence sérieuse et profonde s'établit. Les socialistes de l'école autoritaire voulaient que cette propriété collective fut mise à la disposition de l'Etat; les socialistes de l'école anti-autoritaire combattaient cette manière de voir. Pour les anarchistes, mettre la propriété collective de toute la richesse sociale dans les mains de l'Etat, c'est, ne pas arrêter la concentration des capitaux dans les mains de quelques-uns, mais aider au contraire cette concentration dans les mains d'un seul être fictif, d'un seul bourgeois, d'un seul propriétaire, de l'Etat. Ils ajoutaient que dans la pratique, l'Etat se réalisant dans des individus, ceux-ci ayant dans leurs mains, plus que l'impôt, mais la source même de l'impôt, la richesse sociale, c'est-à-dire tout, ne tarderaient pas à se constituer une clientèle électorale, une véritable aristocratie de fonctionnaires et au-dessous de ces parasites une classe travailleuse plus écrasée encore, plus foulée que le prolétariat actuel. Ils proposaient au Congrès de se placer sur le terrain pratique, de déclarer que les groupes travailleurs devaient s'emparer de la richesse sociale et par une libre entente, de constituer ensuite la propriété collective. A cela les autoritaires répondaient qu'il n'en faudrait pas moins constituer un centre administratif et donner à ce centre la gérance de la propriété. Les anarchistes ripostaient qu'il fallait faire une grande différence entre un comité

administratif nommé pour faire *une seule* chose et l'Etat qui est à la fois gendarme, financier, professeur, etc., et qui, de plus, serait propriétaire.

Sur cette question, la lutte fut longue et animée. On verra dans les résolutions quelle fut l'opinion des différents groupes ouvriers représentés.

b. *De l'attitude du prolétariat en présence des partis politiques.* — Si sur la question de la propriété, la discussion fut forte des deux côtés, sur la question politique la victoire des anarchistes fut incontestable, et le délégué de l'*Arbeiterbund* dut tête baissée et sans trouver un mot à répondre, s'entendre reprocher tous les tripotages radicaux dont on s'est rendu coupable en Suisse ces derniers temps. Les délégués anarchistes démontrèrent facilement combien il serait naïf de croire que la bourgeoisie se laissera dépouiller de ses privilèges par des moyens légaux comme le vote; ils firent comprendre que cette bourgeoisie violerait toutes les lois quand elle se verrait sérieusement menacée. Les autoritaires pour la plupart du moins, reconnaissaient cette vérité, mais alors, disaient-ils, nombreux, ils auraient recours à l'insurrection. On leur fit observer qu'une organisation ouvrière électorale excellente pour faire des élections, n'est pas la même organisation qu'il faut avoir pour faire les barricades et qu'à ce propos ces émeutes dont ils se moquent sont tout justement des escarmouches fort utiles pour former de bons révolutionnaires pour le jour où commencera le grand combat. Il fut ensuite démontré aux partisans de la participation à la politique électorale, comment par le besoin d'augmenter sans cesse le nombre des voix sans se préoccuper de la qualité de l'électeur, on en arrive à effacer tout le côté socialiste du programme pour ne plus constituer en réalité qu'un parti républicain ouvrier radical et comment, poussés par les mêmes besoins, les meneurs de l'*Arbeiterbund* en Suisse, en sont venus à pactiser avec le parti bourgeois radical, à tripoter avec ce parti à Genève, à proscrire à Zurich le drapeau rouge d'un cortège ouvrier pour plaire à un orateur radical, et à livrer aux tribunaux bourgeois les lettres que leur écrivent des révolutionnaires internationaux. Passant ensuite aux événements de Kasan, de Bénévent, de Berne, les anarchistes ont montré que ces émeutes que les autoritaires traitent d'enfantillages sont tout simplement des actes de propagande *par le fait*, destinés à montrer aux ouvriers inaccessibles à la propagande théorique le programme international en chair et en os sur la place publique. Ces actes sont de véritables articles de journaux non pas écrits, mais réalisés. Les autoritaires n'ont répondu à aucun de ces points d'une manière satisfaisante; sur beaucoup d'entre eux, ils n'ont pas soufflé mot.

c. *De l'organisation des corps de métiers.* Sur cette question tous les délégués sont tombés d'accord. Cependant les anarchistes ont appuyé sur ce fait que les corps de métier ne doivent pas oublier que s'ils ont à se préoccuper de la défense du salaire, ils ont surtout à viser un but plus élevé qui est la suppression même de ce salaire, la réalisation de la propriété collective, c'est-à-dire la révolution sociale.

d. *De la valeur et de la portée sociale des colonies communistes, des sociétés coopératives et autres expérimentations socialistes instituées et fonctionnant dans différents pays.*

Malheureusement cette question, pourtant si intéressante, fut discutée dans la dernière séance du Congrès, un grand nombre de délégués partis. Tous ceux qui étaient encore présents furent d'accord qu'étant donné le milieu au sein duquel elles se meuvent, les colonies communistes ne parviendront jamais à généraliser leur action et qu'il ne faut pas recommander aux socialistes actifs de s'expatrier pour aller user leurs forces dans

leur sein. Quelques délégués s'opposaient que ces expérimentations puissent développer un fait de propagande ; quelques délégués anarchistes croyaient au contraire que l'existence de ces colonies étant inconnue des masses le fait de propagande n'existe pas et que si ce fait était connu, la plupart de ces colonies ayant des bases religieuses et autoritaires, la propagande faite serait de la propagande fort souvent nuisible.

**Questions pratiques.** — Une des questions importantes du Congrès de Gand était celle de savoir si un pacte de solidarité pourrait se conclure entre les différentes organisations socialistes. Les délégués présents au Congrès abordaient cette question dans un esprit différent. Quelques sectaires que nous n'avons pas besoin de nommer, plus préoccupés de questions de boutique et de chapelle que des véritables intérêts de ceux qui les envoyaient, voyaient dans ce pacte la formation d'une « nouvelle Internationale », dans laquelle celle qui existe et qui lutte serait mise en minorité et bientôt, pièce à pièce, détruite. Les autres délégués cherchaient à réaliser un rapprochement en prenant pour bases la liberté, l'autonomie entière des groupes, et surtout la franchise dans le contrat.

Il fut bientôt reconnu que sur le terrain politique aucun pacte de solidarité n'était possible. Les anarchistes montraient le parti autoritaire furieux de voir de nouveaux groupes anarchistes se former partout à ses dépens et se livrer contre eux à une polémique furibonde. Les autoritaires déclaraient de leur côté qu'ils ne pourraient jamais accepter la solidarité d'émeutes ayant un caractère restreint comme celles des derniers mois. La liberté indiquait toute seule le chemin à suivre. Les internationaux étaient déjà unis entre eux par une organisation commune, des statuts et un centre de correspondance, le *Bureau fédéral international*, siégeant cette année à Verviers ; les démocrates-socialistes ont été invités à conclure en dehors du Congrès un pacte de solidarité. Ils l'ont fait et nous ne croyons pas nous tromper en affirmant qu'ils ont constitué un *Bureau fédéral* dont le siège est la ville de Gand.\*) Il y a donc maintenant pour les ouvriers socialistes deux organisations en présence, l'Association internationale des Travailleurs ayant son Bureau fédéral international à Verviers, et l'alliance des groupes démocrates-socialistes ayant leur bureau fédéral à Gand.

Mais de ce qu'un pacte commun dans le domaine des faits politiques était reconnu impossible, s'en suivait-il qu'on dut en rester là ? non évidemment, et le Congrès a décidé à l'unanimité que dans la polémique, tout en discutant les principes, on ne se livrerait plus aux violences antérieures. (Ceux de nos lecteurs qui lisent les feuilles autoritaires allemandes, doivent voir comment cette promesse que leurs rédacteurs ont votée est respectée aujourd'hui).

De plus sur le terrain économique un pacte de solidarité a été reconnu possible et le Congrès invite tous les corps de métier de l'un ou l'autre parti à se solidariser internationalement.

Enfin, le Congrès a abordé la question portée à son ordre du jour de la création d'un *bureau central de correspondances et de statistique*. Presque tous les délégués anarchistes étaient d'avis, ne fût-ce que pour montrer leur esprit de concession, d'accepter la formation de ce bureau. Mais voici comment ils en ont compris la création. Ce bureau résulterait de l'entente, d'un contrat entre les différentes organisations socialistes représentées au Congrès et celles qui par la suite vou-

draient aussi s'en servir comme d'office de correspondances. Le Congrès a voté dans ce sens l'établissement de ce bureau central et a bien délimité ses fonctions. Le *bureau* ne doit avoir aucune initiative, pour le mettre en mouvement il est nécessaire qu'une organisation lui écrive et aucune caisse ne sera mise à sa disposition : « chaque fois qu'une des organisations qui ont créé l'office de statistique et de correspondances entre les ouvriers socialistes, aura à faire par l'entremise de cet office, une communication entraînant des dépenses, cette organisation devra pourvoir aux frais relatifs à cet objet spécial ».

Ainsi donc, nous prions nos lecteurs de se le rappeler, afin qu'aucune confusion ne puisse être introduite par des vaincus irrités, voici quels sont aujourd'hui les groupes en présence :

1. *Bureau fédéral international* (de l'Association internationale des Travailleurs) siégeant à Verviers.

2. *Bureau fédéral* (de la Fédération générale des partis socialistes) siégeant à Gand.

3. *Office de statistique et de correspondances* (pour tous les ouvriers socialistes) siégeant à Verviers.

Expliquons maintenant le vote des délégués de la Fédération française sur cette question de l'office de statistique. Deux fédérations ont voté contre la formation de ce bureau, la Fédération italienne et la Fédération française. Les délégués de la Fédération française acceptaient en principe la formation d'un office général, mais ces délégués demandaient que la création de cet office sortit, non pas du vote du Congrès, mais d'une entente postérieure, d'un contrat passé, entre les deux organisations en présence. Voici en effet quels sont à leur point de vue les inconvénients du mode d'élection employé. Un bureau n'est pas éternel, il faut qu'il soit renouvelé ? qui nommera le nouveau bureau ? un précédent existe ; ce sera un Congrès universel. Si dans ce Congrès universel (convoqué par exemple comme la conférence de Londres au lendemain d'une insurrection ayant diminué les forces anarchistes) une majorité sans pudeur, conduite par des sectaires, augmente les attributions de cet office général et transporte son siège de Verviers à Berlin ou à Londres, qu'advient-il ? encore une guerre comme celle de 1871-72 contre un nouveau conseil général. Pour nous le Congrès de Gand a commis une faute en laissant nommer l'office de correspondances par le Congrès. Si l'usage s'établit qu'il y ait un *office central* élu par un *congrès périodique*, les bases véritables d'une nouvelle organisation sont jetées. Une assemblée et un comité qui en émane, voilà les deux éléments indispensables de toute organisation ; peu à peu ces deux organismes se modifient, centralisent des forces, se donnent des statuts ou des lois, augmentent leurs attributions et tout un système social, autoritaire et bourgeois comme l'ancienne Internationale avec ses congrès légiférants et son conseil général, est puissamment installé. A ceux de nos amis qui ont laissé le congrès nommer l'office général de correspondances et de statistique, incombe le devoir de répéter constamment que le vote du Congrès — la chose a été convenue — n'était qu'un moyen pratique de réaliser une entente entre les organisations ouvrières en présence et qu'aucun précédent n'établit l'élection périodique d'un office central par un Congrès universel.

## Résolutions soumises au vote au Congrès socialiste universel de Gand.

*Première question* : De la tendance de la production moderne au point de vue de la propriété. (3 résolutions.)

a. « Considérant qu'aussi longtemps que la terre et les autres instruments de production qui sont les moyens de la vie, sont détenus et appropriés par des individus et des groupes, la su-

\*) Depuis que ces lignes ont été écrites de nouveaux renseignements nous sont parvenus. Les partis démocrates-socialistes ont formé un parti appelé : « Fédération générale des partis socialistes (*Allgemeiner Bund der sozialistischen Parteien*). Le Bureau fédéral de cette alliance siège à Gand.

létion économique de la masse du peuple avec toute la misère qui en résulte doit continuer;

Le Congrès déclare qu'il est nécessaire que l'Etat ou la Commune représentant et comprenant la totalité du peuple possède la terre et les autres instruments de travail." (Déposée par Hales, Frankel, Greulich.)

Ont voté *pour*: 16 délégués.

" " *contre*: 13 délégués.

Un délégué français s'est abstenu.

(Ont voté *contre*: les Fédérations française, espagnole, italienne, jurassienne, allemande, de la vallée de Vesdre, les groupes socialistes de Grèce et de Russie.)

b. „Considérant que le mode actuel de production amène la concentration de la richesse sociale aux mains de quelques-uns, et par suite toutes les iniquités sociales;

Nous pensons,

Que les travailleurs doivent s'emparer de cette richesse sociale pour la transformer en propriété collective des groupes producteurs fédérés." (Présentée par Montels, Gérombou, Chalaïn.)

Ont voté *pour*: 11 délégués.

" " *contre*: 18 délégués.

Abstention d'un délégué français (groupe isolé).

(Ont voté *pour* toutes les Fédérations et les groupes qui ont voté *contre* la proposition précédente.)

c. „Considérant que la production tend de plus en plus à augmenter dans l'intérêt du capitaliste et contre les intérêts de l'ouvrier et que cela vient de ce que c'est le capitaliste qui est le propriétaire de la terre des outils, des machines;

Considérant que ce ne sont pas les tendances de la production qui sont dangereuses, mais le fait de la propriété individuelle.

Le Congrès propose que terre et instruments de travail deviennent propriété collective sans en établir d'avance les formes et les conditions." (Déposée par Bert et Zanardelli.)

Ont voté *pour*: 2 délégués (dont un délégué d'un groupe français isolé, Bert).

Tous les autres délégués se sont abstenus ou ont voté *contre*.

*Deuxième question.* — Attitude du prolétariat en présence des partis politiques. (4 résolutions.)

a. „Considérant que l'émancipation sociale est inséparable de l'émancipation politique,

Le Congrès déclare que le prolétariat organisé comme parti distinct opposé à tous les autres partis formés par les classes possédantes, doit employer tous les moyens politiques tendant à l'émancipation sociale de tous ses membres." (Présentée par Cœnen, Bertrand.)

Ont voté *pour*: 22 délégués.

" " *contre*: 9 délégués.

Absents: 2 délégués.

(Ont voté *contre* les anarchistes; les 3 délégués français de groupes isolés ont voté *oui*, les délégués des 12 sections de la Fédération française ont voté *contre*. — A ce moment déjà le délégué espagnol Mendoza était parti et le délégué russe poursuivi par la police belge qui voulait le livrer à la police russe sous prétexte qu'il est proscrit pour crime de droit commun avait dû *incognito* quitter la Belgique. (Ces 2 délégués étaient des délégués anarchistes.) (À suivre.)

## Belgique.

(Corr. spéciale de „l'Avant-garde".)

La propagande faite en Belgique par les politiciens porte ses fruits. A force de faire de la politique de sentiment et de „tendre la main à nos frères flamands" qui se portent à ravir, nous avons oublié nos relations avec nos frères plus révolutionnaires du Borinage qui se portent très-mal. Eussions-nous actuellement la force de faire voter par les chambres belges une loi sur les fabriques, voire même sur les puits, il est peu probable que cette loi, dans les circonstances présentes, nous fut d'un grand secours.

Voici ce dont il s'agit:

Une grève formidable a éclaté dans le Borinage, mais les détails que nous connaissons ne nous parviennent que par les journaux bourgeois. Hélas! s'ils ne sont pas complets, ils sont du moins caractéristiques. Au puits n° 6 des Vanneaux (charbonnage d'Hornu et Wasmes) une collision, que dis-je? plusieurs collisions, ont eu lieu entre les gendarmes et les grévistes. Une première décharge a produit 1 mort (un enfant de 19 ans!) et beaucoup de blessés; une charge à la bayonnette a suivi; une nouvelle décharge a eu lieu et suivant les propres paroles d'une feuille bourgeoise: „Dans la mêlée indescriptible qui s'en suivit on pouvait voir des grappes vivantes tomber de grandes hauteurs de chaque côté de la rampe." D'autres troupes sont arrivées sur les lieux; tous les puits sont occupés par les soldats et le *Mot d'ordre* publie la dépêche suivante: „23 sept. Les nouvelles du

Borinage sont *bonnes*; le travail a repris en partie. L'ordre rétabli — momentanément du moins — des arrestations nombreuses ont été faites.

Ces massacres continuels d'ouvriers font réfléchir. La Ricamarie, Aubin, Geschenen, Wasmes, que de pages sanglantes! comment les ouvriers vont-ils ainsi se faire massacrer dans des combats sans issue? Ah! la réponse est facile! Les ouvriers ne vont pas se faire suicider; mais, on les suicide!

Lorsque dans une grève le patron est possesseur de son capital, il peut vaincre des ouvriers au moyen de ses seules forces. Pendant que l'ouvrier dépense ses économies, il entame son capital. Naturellement l'ouvrier ayant moins d'épargne que le patron de ressources, l'ouvrier capitule le premier. Le patron en est quitte pour se rattraper plus tard en augmentant le prix de ses produits ou en abaissant le salaire de ses ouvriers vaincus. Mais lorsque dans une grève ce sont de grandes compagnies qui se trouvent en présence de masses ouvrières, la situation est changée. Dans ce cas, en effet, le capital n'appartient pas au propriétaire de l'entreprise; il est composé d'actions. Quelques jours de chômage seulement, les actions baissent et les actionnaires vendent leurs actions. Il faut pour que la compagnie ne soit pas ruinée que le travail reprenne de suite. Il y a pour cela un moyen. Les grandes compagnies, quand elles ne sont pas l'Etat lui-même, sont en très bon termes avec lui. Elles demandent des troupes, on les leur prête. Le plus souvent la mise en présence des ouvriers et des soldats suffit pour que le combat s'engage; dans d'autres cas on emploie l'agent provocateur. Une fusillade, des morts et des blessés; la terreur fait reprendre le travail et la compagnie est sauvée. Dans ces cas que perd la bourgeoisie? rien. On remplace facilement les ouvriers, et, même s'il le faut, les gendarmes. Il est un moyen cependant d'infliger à la bourgeoisie de sérieuses défaites au milieu de ses victoires: c'est de détruire son capital; d'imiter nos frères d'Amérique. Elle remplacera bien alors, avec des fils du peuple, gendarmes, soldats et ouvriers, mais avant de recommencer elle réfléchira, car elle aura subi une sérieuse perte matérielle. Voilà quand nous serons de nouveau en relation avec les ouvriers de nos bassins houillers, quand nous aurons „tendu la main à nos frères Wallons", le Conseil qu'il faudra leur donner. Nous leur dirons: „Amis, nous connaissons la bourgeoisie. Vous serez fusillés quand même, et nous avec vous. Avant donc que les troupes arrivent, faisons payer cher aujourd'hui à nos maîtres, la défaite inévitable qu'on nous infligera demain." — Pendant ce temps-là les pacifiques feront des lois sur les fabriques, sur les *fours* et sur les puits.

## Espagne.

(Correspondance spéciale de „l'Avant-garde".)

Il se passe chez nous un fait réjouissant dont je tiens à vous faire part en quelques lignes. Un grand nombre d'ouvriers marchaient depuis longtemps sur le terrain de la politique formaliste, à la suite des chefs et des directeurs des partis libéraux bourgeois. Eux seuls formaient l'armée véritablement forte et puissante de ces partis; eux seuls ne profitaient jamais de la victoire. Ils semblent aujourd'hui ouvrir les yeux, et dans une feuille clandestine qu'ils nous envoient, „la Révolution populaire" (**La Revolution popular, hoja de accion revolucionaria**), ils parlent à leurs anciens maîtres un langage caractéristique: „Soldats fidèles du progrès et de la liberté, et convaincus que ces mots ne seront jamais une vérité pour les travailleurs, tant qu'existera le principe de la propriété individuelle des instruments de travail et celui de sa sœur jumelle, le principe de l'autorité, nous défendrons dans toute leur pureté les moyens révolutionnaires socialistes qui tendent à la destruction de ces principes, bases de notre esclavage et de notre misère".

Notre organisation internationale espagnole a pris acte de ces déclarations de principes, et un rapprochement intime, sinon une fusion, va se faire pour la lutte armée contre la bourgeoisie. Afin d'accentuer d'avantage cette entente la feuille clandestine de l'Internationale „l'Ordre" (**El Orden, hoja socialista de propaganda y de accion revolucionaria**), après avoir souhaité la bienvenue à la nouvelle feuille, lui emprunte, pour le souligner, le passage que voici:

„Oui, privilégiés: vous allez entendre les vérités que notre situation veut que nous vous disions. **Nous venons** troubler vos plaisirs, vos joies et jusqu'à votre **chagrin**, parce que nous sommes la conscience de l'humanité qui se lève et qui crie: Classes conservatrices! privilégiés de toutes les nuances! Qu'avez-vous fait à l'avantage du prolétariat?"

„Nous allons soulever le voile épais qui couvre vos vols et vos hypocrisies, et nous enseignerons au monde, pour sa honte, le répugnant spectacle de vos crimes."

On le voit, les ouvriers espagnols hostiles autrefois à notre association se séparent des partis bourgeois. Mais, au lieu de former comme dans d'autres pays un parti ouvrier-bourgeois à leur tour, ils viennent et tendent fraternellement les mains aux révolutionnaires de l'Internationale.

Nous donnons cet exemple à méditer à nos frères ouvriers d'Allemagne, de la Flandre et de la Suisse allemande.